

Technicien(ne) de maintenance en machinisme agricole

RNCP1880 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	252r
Code(s) ROME	I1603
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) technicien(ne) de maintenance en machinisme agricole organise, gère et effectue les différentes opérations de mises en service, d'entretien, de diagnostic et de réparation des engins et matériels agricoles. Il (elle) intervient sur une grande diversité de matériels : tracteurs et équipements, moissonneuses-batteuses, matériels de récolte, de fénaison, de vendange..., dont l'expertise de fonctionnement s'opère à l'aide de stations et de bancs d'essais qui nécessitent une connaissance actualisée des matériels et des méthodologies de diagnostic.

Pour installer des équipements sur les tracteurs et réparer des pièces défectueuses, le recours à divers procédés de mécanique industrielle et de soudage est fréquent.

A l'atelier, le (la) technicien(ne) de maintenance assiste le responsable d'atelier dans l'organisation et la gestion des activités, ce qui le (la) conduit à intervenir de l'accueil à la restitution des matériels au client.

Chez le client, il (elle) intervient pour installer, mettre en service ou dépanner des matériels en autonomie.

Il (elle) gère la documentation technique de l'atelier et transmet, aux mécaniciens, les informations nécessaires aux interventions de maintenance, en utilisant les techniques informatisées de communication.

Les horaires sont normalement réguliers mais la saisonnalité des travaux agricoles tels que la moisson peut entraîner des aménagements liés aux pics d'activités.

Le permis de conduire « B » est nécessaire pour les déplacements chez les clients

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser la mise en service des engins et matériels agricoles

Organiser les interventions d'installation d'équipements sur les engins et les matériels, conformément au cahier des charges du fournisseur.

Effectuer le montage, l'adaptation et le réglage de machines et d'équipements à partir d'un plan.

Procéder aux essais fonctionnels des engins et équipements agricoles.

Adapter des équipements sur des engins et matériels agricoles et réaliser les pièces mécaniques nécessaires.

Réaliser la prise en main et la mise en service des engins et des équipements auprès des utilisateurs en spécifiant les règles de sécurité.

2. Organiser et assurer la maintenance préventive des engins et matériels agricoles

Etablir le bilan de fonctionnement des différents systèmes et organes de tracteurs, machines et équipements agricoles pour déterminer les opérations à engager.

Organiser le suivi technique d'un parc de machines et assurer les interventions de maintenance préventive des matériels et engins agricoles.

Effectuer sur les tracteurs, machines et équipements agricoles les différents contrôles et réglages prévus par les constructeurs dans le cadre des révisions périodiques.

Procéder aux essais des ensembles tracteurs, machines et équipements agricoles et rendre compte des résultats obtenus aux utilisateurs.

3. Assurer la remise en état des organes et des composants des engins et matériels agricoles

Prendre en compte les attentes des clients pour gérer le service après-vente et assurer le suivi des interventions de maintenance des matériels agricoles.

Organiser les interventions de réparation des organes des engins et des matériels conformément aux consignes du responsable d'atelier et aux spécifications du constructeur.

Procéder aux contrôles et statuer sur l'état d'usure des différentes pièces constituant les ensembles mécaniques des engins et matériels agricoles.

Procéder à la réparation des engins et matériels agricoles par la remise en état des organes défectueux.

4. Etablir le diagnostic et procéder à la mise au point des engins et matériels agricoles

Gérer la documentation technique et les bulletins de service des constructeurs pour assurer la maintenance des machines agricoles.

Recueillir et analyser les indices de dysfonctionnement fournis par le client pour organiser les interventions de dépannage des engins et des matériels agricoles.

Effectuer les différents essais et contrôles sur des tracteurs, machines et matériels agricoles présentant une avarie de fonctionnement pour établir le diagnostic et procéder à la remise en état de fonctionnement.

Contrôler les performances avec les équipements d'essais et mettre au point les engins et matériels agricoles.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le (la) technicien(ne) de maintenance en machinisme agricole exerce :

- dans les ateliers des concessions et agences des marques de matériels agricoles où il intervient sur les opérations délicates mettant en œuvre les techniques et technologies les plus pointues.
- dans les réseaux de distribution des constructeurs de machines agricoles où il est le conseiller technique du réseau.
- dans les entreprises de travaux agricoles, les coopératives agricoles (CUMA) où il gère et assure la maintenance du parc « matériel ».
- dans les grosses exploitations agricoles disposant d'un atelier intégré où il a la charge de la réalisation et du suivi de la maintenance des machines.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mécanicien(ne) de machines agricoles

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP13621

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1880/>